



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

3 décembre 2012

La Caisse cantonale de chômage et GETAC obtiennent le label «Valais excellence»

**(IVS).- Une nouvelle entité du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) a obtenu le label « Valais excellence ». Le périmètre certifié couvre toutes les prestations de la Caisse cantonale de chômage (CCh), y compris les prestations de placement offertes par GETAC, organisateur de mesures du marché du travail au sein de l'administration cantonale. Le DEET encourage et soutient ce type de démarche, afin de garantir au citoyen des prestations de qualité.**

Le label Valais excellence distingue les entreprises et institutions valaisannes les plus performantes et les plus citoyennes. Il apporte la garantie de l'origine valaisanne de l'entreprise et une double certification : ISO 9001 pour la qualité et ISO 14001 pour l'environnement. Le label Valais excellence a été conçu pour identifier clairement les entreprises valaisannes gérées selon les principes de développement durable et d'amélioration continue.

De plus, la CCh obtient le label OHSAS 18001 couvrant les mesures en matière de santé et sécurité au travail. Le système de management intégré ainsi constitué répond aux nombreuses exigences des normes internationales ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Couronnés d'un très bon résultat, les audits de certification ont été menés par un organisme accrédité au niveau international.

Un travail et un investissement conséquents de chaque collaboratrice et collaborateur de la CCh ont permis d'atteindre ce but visant avant tout à assurer plus que jamais des prestations de qualité à ses assurés et partenaires.

A l'avenir, la Caisse cantonale de chômage renforcera sa collaboration avec les autres services labellisés de l'Etat du Valais par des mesures concrètes, comme la préparation de programmes d'audits interservices, la coordination de plans d'actions ou la création d'un groupe de travail visant à stimuler les bonnes pratiques.

L'obtention de cette certification concrétise la volonté cantonale d'offrir au citoyen des prestations de qualité, tout en faisant preuve d'exemplarité en matière d'éthique sociale et d'environnement. Par leur démarche de certification, la Caisse cantonale de chômage et GETAC mettent en oeuvre la vision d'un Valais moderne et performant soutenue par le DEET et appliquent les valeurs fondamentales portées par la marque « Valais ».

### **Note aux rédactions**

**Pour plus de renseignements, Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire - 027 606 23 00 - Jean-Claude Frésard, directeur de la Caisse cantonale de chômage - 027 606.15.71 - se tiennent volontiers à votre disposition.**

